

Quel impact la Révolution américaine a-t-elle en France ? Fiche 1

Etudier quelques extraits de la **Constitution américaine** et d'autres documents pour rédiger une trace écrite.

Document A :

Nous, Peuple des Etats-Unis, (...) établissons cette Constitution pour les Etats-Unis d'Amérique.

Article premier. Tous les pouvoirs législatifs accordés par cette Constitution seront attribués à un Congrès des Etats-Unis, qui sera composé d'un Sénat et d'une Chambre des Représentants (...). La Chambre des Représentants sera composée de membres choisis tous les deux ans par le peuple des divers Etats. Le Sénat des Etats-Unis sera composé de deux sénateurs pour chaque Etat, choisis pour six ans. (...)

Article 2. Le pouvoir exécutif sera conféré à un Président des Etats-Unis d'Amérique. La durée de ses fonctions sera de quatre ans, (...). Chaque Etat nommera un nombre d'électeurs (...). Les électeurs (...) voteront par bulletin pour deux personnes. (...) La personne qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera président.

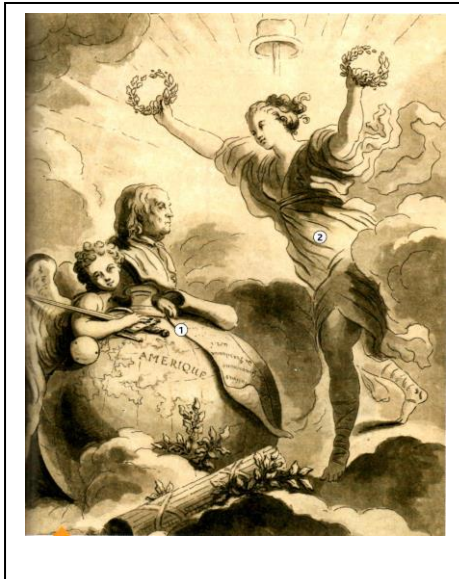
Article 3. Le pouvoir judiciaire des Etats-Unis sera conféré à une Cour suprême (...).

Extraits de la **Constitution des Etats-Unis d'Amérique** adoptée en **1787**.

1) Sur ton cahier, recopie ce tableau comparatif en l'agrandissant. Tu vas devoir le compléter à l'aide du texte, en précisant les caractéristiques de la République américaine.

Le régime politique le plus fréquent au 18 ^e siècle : la monarchie absolue en France et dans d'autres Etats d'Europe	Un régime politique qui change tout : la République aux Etats-Unis.
Un roi héréditaire et sacré.	
Un roi qui détient tous les pouvoirs.	

Document B :



Gravure de J.-H. Fragonard, 1778, musée de la coopération franco-américaine.

(1) : Benjamin Franklin est l'un des « pères fondateurs » des États-Unis. Il est aussi son ambassadeur en France.

Il est couronné par la Liberté (2).

2) A quelles idées développées en France la révolution américaine fait-elle écho ?

Document C :

« Le spectacle de l'égalité qui règne aux États-Unis et qui en assure la paix et la prospérité peut être aussi utile à l'Europe. Nous ne croyons plus, à la vérité, que la nature ait divisé la race humaine en trois ordres (...). Le spectacle d'un grand peuple, où les droits de l'homme sont respectés, est utile à tous les autres, (...). »

Condorcet, *De l'influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe*, 1786.

3) Pourquoi le philosophe des Lumières Condorcet pense-t-il que l'exemple des États-Unis est un modèle à suivre ?